

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE À SOUFFLET

FICHE N° 4608

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : KODAK

Domaines : Indéfini, Informatique et Communication

Sous-domaines : Audiovisuel, Audiovisuel

Organisme : Université de Lille

Ville : Villeneuve-d'Ascq

Modèle : 620

Matériaux :

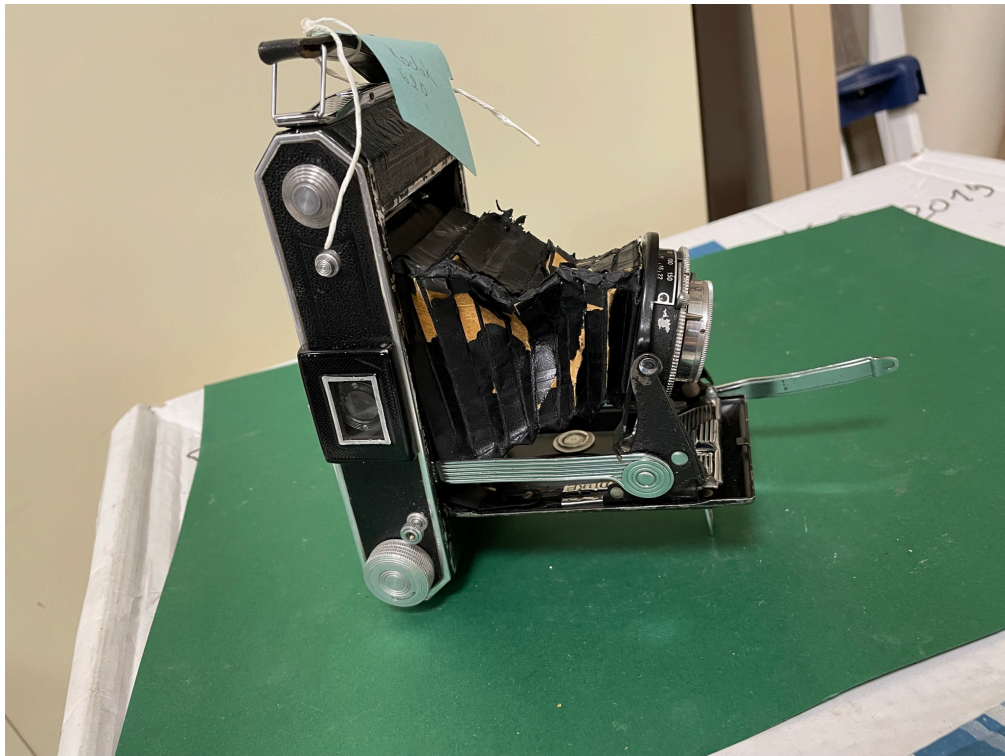
Description

Cet appareil photo, de marque Kodak et de modèle 620, est composé d'un boîtier en aluminium coulé enduit d'un papier noir semblable à du cuir. Sur le dessus du boîtier se situent une molette pour l'enroulement de la bobine, un viseur optique, un bouton d'ouverture de l'appareil et un bouton pour déclencher la prise de la photographie. Sur le côté, une hanse de cuir fixée par des pièces métalliques au boîtier facilite la manipulation de l'appareil. Sur un autre côté se situent un bouton pour déclencher la prise de photographie et un pas de vis (non conservé) pour effectuer la mise au point en position horizontale. Le boîtier s'ouvre par une trappe à l'avant de l'appareil pour dévoiler un soufflet en cuir détérioré contenant le dispositif optique. Celui-ci comprend un objectif Anastigmat (f/6,3) avec un diaphragme indexé et réglable pour la mise au point et pour la durée d'ouverture de l'obturateur au moyen de deux molettes intégrées à l'objectif, et un ensemble optique contenu dans le soufflet. La trappe située à l'avant porte deux béquilles afin de stabiliser l'appareil photographique en prises de vue horizontale et verticale. À l'arrière de l'appareil, une autre trappe permet de charger la bobine dans l'appareil et une petite ouverture refermable donne accès à la numérotation de la photographie.

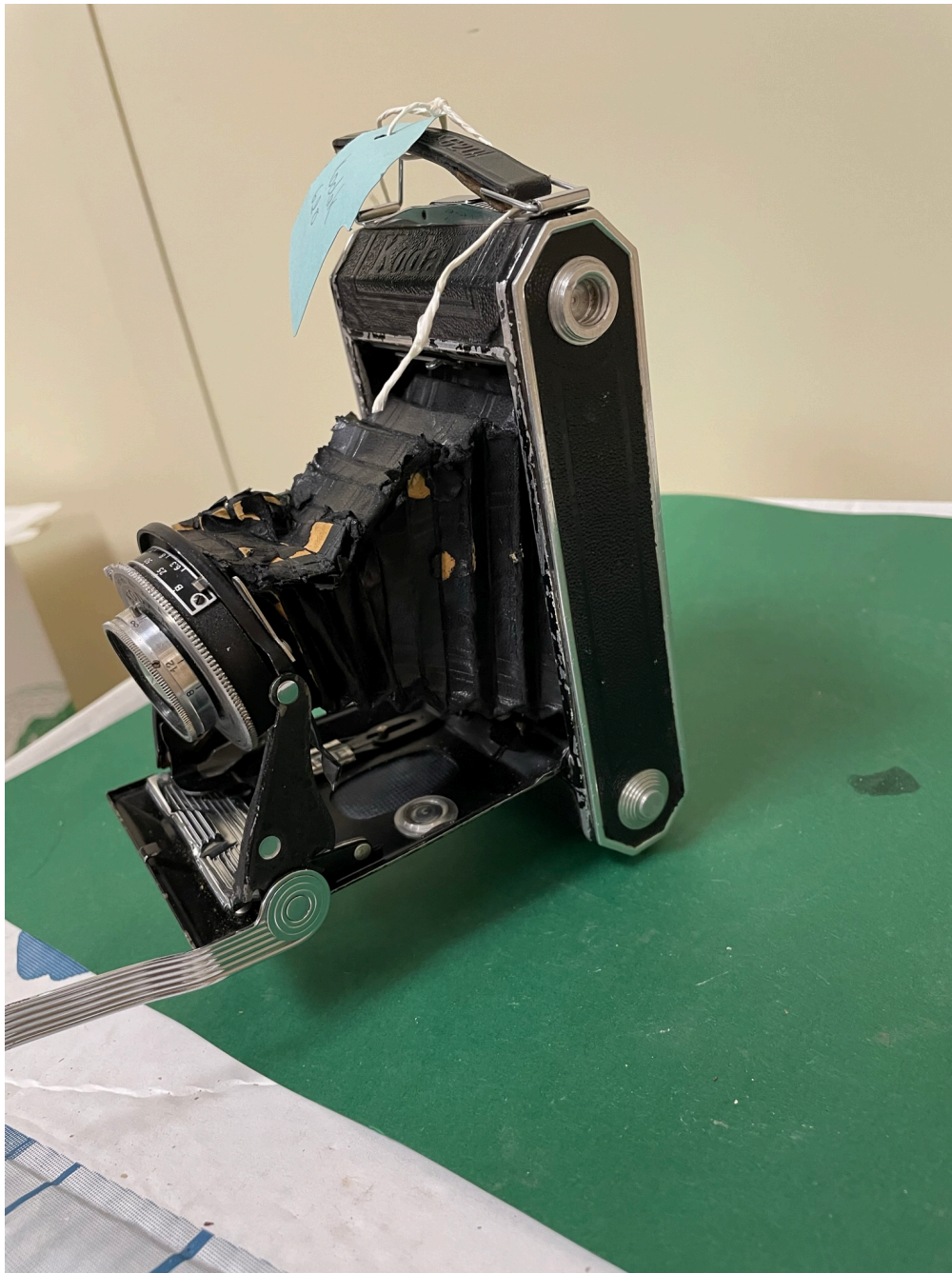
Un appareil photographique argentique est un appareil permettant la prise de photographies sur pellicule argentique. L'appareil doit être au préalable chargé d'une pellicule, en ouvrant la trappe située à l'arrière de l'appareil. La molette d'enroulement de la bobine doit être mise en rotation de sorte à positionner la première vue de la bobine face à l'objectif. L'appareil peut ensuite être utilisé de manière traditionnelle : la mise au point est effectuée en réalisant des rotations des molettes de l'objectif, le sujet à photographier doit être ciblé au jugé ou à travers le viseur optique. La photographie est ensuite prise en appuyant sur l'un des deux boutons déclencheur, en fonction du format de la photographie.

Utilisation

Cet appareil photographique argentique a été utilisé par l'École normale de Lille dans le cadre de travaux pratiques.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Appareil photographique à soufflet (KODAK), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25663>, consulté le 2026-10-24